

HPE EDUCATION SERVICES INTERNATIONAL TRADE B.V.

Conditions Générales de Vente

Ces conditions générales de vente régissent l'achat de services de formation auprès d'une société du groupe Hewlett-Packard Enterprise tel que Hewlett-Packard France (HPE).

1. Définitions

- a. **"HPE"** signifiera, Hewlett-Packard International Trade B.V., Startbaan 16, 1187XR Amstelveen, the Netherlands.
- b. **"HPE Education Services"** désigne les formations, sessions de cours, services, supports de formation et matériels pédagogiques fournis par HPE. Les formations peuvent être délivrées sous différents formats, y compris, mais sans s'y limiter, en mode standard (inter-entreprises) avec des sessions planifiées et animées par un instructeur en présentiel dans notre centre de formation (ITL) ou à distance (vILT), en mode dédié (intra-entreprise) avec des sessions délivrées au centre de formation, sur site Client, ou à distance, en mode conférence (théorique uniquement), en auto-formation et/ou en ligne (WBT), ou encore au travers d'abonnements de formation.
- c. **"Fiche descriptive"** désigne un document de spécifications standard délivré par HPE détaillant le contenu et les caractéristiques de la formation que HPE doit fournir.
- d. **"Statement of Work"** ou **"SOW"** désigne un document signé par HPE et le Client décrivant les services spécifiques qui doivent être délivrés par HPE. Le SOW est généralement applicable aux projets de formation ou de conduite du changement spécifiques dédiés aux besoins du Client.
- e. **"CGV"** désigne le présent document intitulé **"HPE Education Services France - Conditions Générales de Vente"**.
- f. **"Supports de Formation"** désigne la documentation (par exemple les supports de cours, les enquêtes de satisfaction, les QCM, ...), le matériel pédagogique (les cahiers d'exercices, les guides du formateur, la formation assistée par ordinateur, les HPE vLabs, l'outil collaboratif MyRoom...) et autres documents (quelle que soit sa forme, y compris électronique) ainsi que tout autre type de matériel utilisé par HPE.
- g. **"Client"** désigne soit (i) l'utilisateur final d'une société cliente d'HPE (i) qui a acheté des services de formation HPE dans le cadre de ces CGV ou auprès d'un revendeur agréé de HPE, d'un grossiste ou d'un distributeur ou (ii) un revendeur, un grossiste ou un distributeur agréé de HPE qui achète ces services de formation à HPE pour leurs clients finaux.

2. HPE Education Services

- a. HPE fournira les services de formation HPE décrits dans la Fiche Descriptive et/ou dans le SOW en conformité avec ces CGV. En plus de ces conditions, les termes suivants s'appliquent également à l'achat de Trainings Crédits HPE.
- b. Les abonnements (souscriptions) relatifs aux services de formation délivrés par HPE Education Services sont destinés aux souscripteurs (individuellement nommés) et sont non transférables. Dès réception d'une commande en bonne et due forme pour des cours correspondants à l'abonnement, HPE met à disposition les accès aux formations et ce, jusqu'à la fin de la période d'abonnement. En fonction de l'abonnement, vous devrez peut-être vous inscrire à des sessions inclus dans votre abonnement.

3. Commandes et inscriptions

- a. Pour les formations inter-entreprises, HPE fournira au Client un avis de réservation dès que possible après réception de la commande du Client et lui fournira un avis de confirmation après réception d'une méthode de paiement valide ou d'un SOW signé, le cas échéant.

- b. Les parties conviennent qu'ils peuvent faire affaire par voie électronique, y compris concernant la création du contrat intégrant les présentes CGV, ou encore la passation et l'acceptation de la commande. Toute commande passée par le Client et acceptée par HPE sur n'importe quel site web HPE.com ou site extranet HPE/Client, créera des obligations pleinement exécutoires qui seront soumises aux présentes CGV. Ces commandes seront réputées acceptées dès lors que 1) les **registres commerciaux** seront présentés et consignés sous forme de documents ; 2) "**par écrit**"; 3) "**signés**", et 4) "**originaux**" lorsqu'ils seront imprimés à partir de fichiers électroniques ou archivés et maintenus selon les normes en vigueur. Les parties s'engagent à ne pas contester la validité ou l'application de ce type de transaction sous conditions de l'application des lois applicables même si certains accords ne sont pas écrits et signés par les parties et pourront donc être comme preuve écrite dans le cadre de toute procédure judiciaire, arbitrale, de médiation ou administrative dans les mêmes conditions que les accords commerciaux signés de manière manuscrite.
- c. L'acceptation par HPE Education Services interviendra dès l'exécution de ces modalités par HPE.

4. Garantie

- a. HPE garantit que tous les services de HPE Education soient fournis conformément aux pratiques et normes commerciales généralement reconnues.
- b. HPE n'offre aucune autre garantie ou de représentations quant à l'adéquation ou la qualité de services de HPE Education. HPE décline expressément toutes responsabilités sur tout acte passé ou omission en rapport avec les services rendus par HPE Education ou à son matériel pédagogique. Le client est seul responsable du respect des exigences ou de la réalisation des objectifs pour lesquels le client a acheté des services de HPE Education.

La garantie contenue dans le présent article 4 remplace toute garantie précédente et HPE décline expressément, et le Client par la présente renonce, à toutes autres garanties ou conditions expresses ou ainsi qu'à toutes autres garanties, conditions ou obligations légales, y compris les garanties de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier.

5. Annulation

- a. **Annulation par HPE**
 - i. Sauf indication contraire ou accords écrit de HPE, tous les cours commencent à la date indiquée par HPE dans le bon de commande ou le SOW. HPE se réserve le droit de changer la date initiale 10 jours avant le début de la session. Le Client sera informé en temps et en heure du changement ou de l'annulation. Merci d'en tenir compte pour tout acquisition de billet non-échangeable pour vos éventuels déplacements.
 - ii. HPE s'efforcera de communiquer les informations concernant les annulations pour chaque cours. Si la formation ne peut être replanifiée, le Client est autorisé à se faire rembourser du montant versé dans le respect des services d'annulation, mais celui-ci ne peut prétendre à aucune autre compensation, coût, perte ou dommage résultant d'une telle annulation.
 - iii. Les jours ouvrables de HPE sont du Lundi au Vendredi, jours de vacances des entités HPE locales exclus.
- b. **Annulation par le Client**
 - i. Pour les inscriptions aux classes ouvertes au public (inter-entreprises), incluant les HPE Virtual Labs (HPE vLabs), les demandes d'annulation ou de report reçues par HPE moins de 10 jours ouvrés avant la date de début de la session seront soumises à l'intégralité des frais de cours. Par exemple : si le cours commence le lundi, les Clients devront annuler leur participation le lundi, 2 semaines avant.
 - ii. Pour les classes privées/ spécifiques, si la demande d'annulation est reçue après les 10 jours avant le début du cours, la session sera entièrement facturée.
 - iii. Les HPE Training Credits sont non-remboursables.
 - iv. Les annulations ou les remboursements ne s'appliquent pas aux formations e-learning (WBT) achetées directement à HPE.
 - v. Si le Client résilie un service de souscription, celui-ci n'aura aucun crédit ou remboursement pour les services inutilisés.

6. Paiements

- a. HPE se réserve le droit de changer les prix de ses cours à tout moment. Si le changement survient pendant un événement en cours, les inscriptions confirmées resteront au prix initial. Les inscriptions confirmées par un bon de commande dans les 30 jours suivant une augmentation de prix resteront également au prix initial.



- b. Les prix ne comprennent pas les taxes de vente, d'utilisation, de services et de valeur ajoutée ou assimilées, ni les droits de douane. De tels taxes ou droits de douane, lorsqu'ils sont applicables, seront rajoutés à la facture HPE. Cependant, si la formation est délivrée en dehors du pays d'origine du contrat de vente, il est nécessaire pour HPE d'émettre une facture depuis le pays dans lequel la formation est délivrée.
- c. Tous les paiements devront être effectués dans un délai de 30 jours calendaires à compter de la date de facturation. Des conditions de prêt sont soumises à l'approbation de HPE. HPE se réserve le droit de modifier à tout moment ces conditions de prêt moyennant un préavis raisonnable, lorsque de l'avis de HPE, la situation financière du Client, ses antécédents de paiements ou la nature de la relation entre le Client et HPE le justifient.
- d. Lorsque le Client a par ailleurs acheté un forfait de crédits de formation (Training credits) à tarif préférentiel, le Client peut utiliser ces crédits pour payer les achats contractés. Les crédits doivent être suffisants pour payer intégralement les services de HPE Education qui doivent être délivrés suivant leurs achats. Si des crédits supplémentaires sont nécessaires, le Client peut acheter des crédits auprès de HPE ou d'un revendeur agréé avant le commencement des services de HPE Education ou fournir une autre méthode de paiement valide pour solder la différence. Si le Client fournit une autre méthode de paiement, le tarif préférentiel ne sera pas appliqué.

7. Propriété intellectuelle

- a. Tous les Supports de Formation fournis pour être utilisés tout au long des cours, y compris ceux disponibles via un abonnement, sont la propriété exclusive de HPE ou du fournisseur du contenu d'origine et protégé par les droits d'auteurs. Sauf indication contraire dans le SOW, les Supports de Formation sont fournis pour l'usage exclusif du participant au cours et ne peut être utilisé par aucune autre personne et ne peut être reproduit, distribué ou modifié sans l'autorisation écrite de HPE.
- b. HPE défendra ou règlera toute réclamation contre le Client concernant les services de HPE Education, selon laquelle HPE aurait sciemment violé un brevet, un dessin ou modèle, un droit d'auteur, un secret de fabrication, dissimulé une marque déposée dans le pays où les services de HPE Education sont délivrés ou même seulement fournis, sous réserve que le Client notifiera promptement dans une réclamation écrite à HPE, qu'il coopère avec HPE et accordera à HPE le contrôle exclusif de la défense du litige.

8. Recours et responsabilités

- a. La responsabilité globale totale de HPE envers le Client pour quelque raison que ce soit et sur toutes les réclamations et causes d'action ci-dessous sera limitée au montant des frais payés par le Client pour les services de formation de HPE donnant lieu à la réclamation ou à la cause d'action. Cette limitation s'applique à toutes les causes d'action ou réclamations, y compris, sans limitation, la rupture de contrat, la rupture de garantie, la négligence, la responsabilité stricte ou d'autres délits. En aucun cas, HPE ne pourra être tenu responsable des dommages consécutifs, spéciaux, indirects, accessoires ou punitifs, y compris, sans s'y limiter, la perte de données, la perte de bénéfices ou la perte d'économies ou de revenus, même si elle a été informée de la possibilité d'un tel dégât.
- b. En aucun cas, aucune cause d'action ne pourra être intentée contre HPE plus d'un an après la naissance de la cause d'action.
- c. **Les recours dans le cadre de ces CGV sont les recours uniques et exclusifs du Client.**
- d. Les parties comprennent et conviennent que, dans la mesure permise par la loi, les exclusions et les limitations de responsabilité ci-dessus représentent l'accord des parties quant à l'allocation des risques entre elles dans le cadre de leurs obligations respectives en vertu des présentes. Les frais payables à HPE reflètent et sont fixés en fonction de cette répartition des risques et exclusions et limitations de responsabilité énoncées dans les présentes CGV.

9. Général

- a. Le Client reconnaît et accepte que des interruptions temporaires de services de formation en ligne peuvent survenir de temps à autres. HPE fera preuve d'une diligence raisonnable pour éviter ou minimiser de telles interruptions.
- b. HPE ne pourra pas être responsable à l'égard du Client de tout échec ou retard dans la réception ou la transmission des données, ou pour toute perte ou corruption de données résultant ou en relation avec la fourniture ou la réalisation des services de formation en ligne.



- c. HPE peut refuser une admission individuelle à un cours s'il considère qu'il y a un risque pour la sûreté ou la sécurité des autres participants ou des locaux où la formation se déroule. Les frais versés par le participant non admis dû à ces circonstances seront perdus et le Client ne pourra pas prétendre à un quelconque remboursement.
- d. HPE n'est pas responsable des délais de performance ou de la non-performance dus à certaines causes restant sous son contrôle.
- e. HPE Education Services n'est pas responsable des objets et effets personnels apportés par les participants dans le Centre de Formation HPE.
- f. Sauf en ce qui concerne les droits de HPE concernant l'utilisation de sous-traitants, aucune partie ne peut céder des droits ou des obligations sans le consentement écrit des autres parties. HPE peut, cependant, céder les droits ou les obligations à une entité affiliée à tout moment sous réserve d'un avis écrit. Ces CGV lieront et s'appliqueront au profit des parties ainsi que leurs successeurs respectifs et ayants droits autorisés.
- g. Le Client exportant, réexportant ou important des données achetées en vertu des présentes, assume la responsabilité de se conformer aux lois et réglementations applicables, et d'obtenir les autorisations requises pour les exports et les imports. HPE peut suspendre les services si le Client est en infraction avec les lois applicables sur l'exportation.
- h. Les litiges découlant et en rapport avec ces CGV seront gérés par les lois du pays ou de la localité dans lesquels HPE a accepté la commande.
- i. Si un terme ou une provision est jugé illégal ou inapplicable, la validité ou l'application du reste des termes ou dispositions demeureront pleinement en vigueur.
- j. Le Client se conformera aux obligations générales spécifiées par ces Termes et Conditions ainsi qu'à toutes obligations spécifiques du Client décrites dans un « SOW », en temps opportun. Le Client reconnaît que l'habileté de HPE à délivrer les services de HPE Education dépend de la coopération complète et réactive du Client avec HPE, ainsi que l'exactitude et l'exhaustivité de toutes les informations et données que le Client fournit à HPE.
- k. Le fait que l'une ou l'autre des parties n'exerce aucun de ses droits en vertu des présentes CGV ne constituera ni ne sera considéré comme une renonciation ou une déchéance de ces droits.
- l. Ces CGV, et toute confirmation par HPE de commande applicable, SOW, et/ou Fiche Descriptive d'HPE, constituent l'intégralité de l'accord entre HPE et le Client et remplacent toutes communications, représentations ou accords antérieurs entre les parties, qu'ils soient oraux ou écrits, concernant les présentes transactions ci-dessous. Les termes et conditions du Client additionnels ou différents ne s'appliqueront pas. La commande du Client constituera l'acceptation du Client de ces CGV, lesquelles ne pourront être modifiées que par un avenant signé par un représentant autorisé de chaque partie.

10. Vie privée et protection des données

HPE peut collecter et se servir des informations personnelles de ses utilisateurs finaux dans le but de gérer et de fournir les services de formation de HPE Education Services. En particulier, HPE peut collecter des informations de contact concernant les utilisateurs finaux, des informations sur les commandes et la facturation, des informations sur les formations et les intitulés des cours, sur les cursus d'apprentissage et les résultats aux examens, sur le profil, les préférences de communication et ce dans le but de gérer : les inscriptions des apprenants aux formations de HPE Education Services, la partie opérationnelle et logistique, le développement et l'amélioration de ses services, le marketing, la communication et les promotions de HPE Education Services. Dans certains cas, HPE a besoin de divulguer des informations sur les cursus d'apprentissage et le résultat des certifications de l'apprenant à l'organisation ou la filiale le représentant à des fins de gestion administrative interne.

Pour plus d'informations, cliquez sur le lien suivant : [Politique de Confidentialité de HPE](#)

En savoir plus :

hpe.com/africa/learn-fr